



# **Rassemblement à La Réunion**

## **Discours d'Emmanuel Macron**

25 mars 2017 - Stade de l'Est de Saint-Denis de la Réunion

Bonjour à vous ! Bonjour et merci !

Merci à vous d'être là, oui, on va tout faire pour gagner !

Merci à vous, merci, merci à tous les quatre, de vous être exprimés. Merci, je suis heureux d'être parmi vous, aujourd'hui, à la Réunion, avec mes amis, d'être là dans ce territoire qu'on a trop souvent oublié, qui est face à de multiples défis. Et être là pour cette élection présidentielle. Un peu moins d'un mois. Un mois avant le vote, un mois avant que vous n'alliez voter parce que je compte sur vous toutes et tous pour y aller, pour convaincre, pour changer, justement, le pays et le visage de la Réunion. Alors oui, quand on vient ici - et on en a beaucoup parlé tout au long d'aujourd'hui et on en parlera encore demain -, on parle d'une terre qui a son histoire et, beaucoup l'ont oublié, mais la Réunion, c'est en France depuis bien plus longtemps que nombre d'autres départements, depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais un territoire plongé dans l'océan Indien, avec tant de langues, de cultures, de religions, un creuset unique, avec des défis qui sont les siens et qu'on regarde, trop souvent, de loin, en pensant que tout est pareil en France ou en l'oubliant et en pensant que les problèmes d'ici, ce sont les mêmes qu'à Paris. Non.

Donc la question, aujourd'hui, qui nous est posée, c'est comment, pour les territoires d'Outre-mer, comment pour la Réunion, on pense autre chose, une autre politique, on pense la diversité dans la République, on pense la réussite de la Réunion dans la République française. Et c'est ça dont mes amis Thierry, Gilbert, vous ont parlé depuis tout à l'heure, ce pour quoi ils se battent et ce sur quoi nous travaillons, ce que notre projet porte. Alors, ce que je voulais partager avec vous, ce soir, mes amis, ce sont quelques convictions, c'est le coeur de notre projet. Et c'est vous dire en quoi les six chantiers de notre projet présidentiel, ce sont des chantiers pour la Réunion, pour la réussite de la Réunion, pour une ambition pour la Réunion.

**Seul le prononcé fait foi.**

page 1 sur 17

*(Qu'est-ce qu'il y a? Je n'entends pas. Qu'est-ce qu'il y a ? Je n'entends rien ! Qu'est-ce qu'il y a ? Je n'ai pas entendu. Viens !)*

**Spectateur** : Je veux poser une question à Emmanuel - racines en l'air. Nos racines sont en l'air, nous, on a besoin d'un peu plus de terreau, ici, à la Réunion pour pousser. Notre jeunesse, maintenant, a besoin aussi d'un transfert qui se fait légalement et puis dans la dignité de chacun pour pouvoir trouver du travail. La Réunion n'est pas extensible, c'est l'être humain qui est extensible ici et qu'est-ce qu'on va faire, plus tard? On va avoir un million de personnes, ici, à la Réunion et la plupart de ces jeunes-là n'auront pas de travail. Comment faire, pour pouvoir avancer dans ce sens, Monsieur ?

**Emmanuel MACRON** : Comment vous vous appelez ?

**Spectateur** : Monsieur Jean-Marie JEAN PHILIPPE.

**EM** : Ce que dit Jean-Marie, c'est le premier chantier, c'est l'école et la jeunesse. C'est la première priorité. Et ce n'est pas la seule. Donc si on veut que la jeunesse s'en sorte... Quel est le problème d'aujourd'hui, ici, à la Réunion? L'illettrisme. C'est le premier problème. Avant le chômage. Quand il y a plus de 20% des jeunes qui ne savent pas lire ou écrire ou compter proprement, ils ne peuvent pas prétendre accéder à un travail, ils ne peuvent pas construire ce futur alors même qu'il y a une vitalité et qu'il y a, en effet, on en parlait encore, des milliers et des milliers de Réunionnaises et Réunionnais, par rapport à il y a quelques années, en plus.

**Spectateur** : Franchement, je pense que l'illettrisme, vous êtes tombé sur un point... Mais je vais vous dire une chose, moi. J'étais en métropole pour apprendre à lire et écrire. J'ai appris à lire, à écrire moi-même. Les Réunionnais, les jeunes Réunionnaises et Réunionnais, ils ont un potentiel incroyable. C'est vrai qu'il y a de l'illettrisme mais ce n'est pas avec ça qu'on va avancer.

**EM** : Ils ont un potentiel mais il faut réussir à le développer. Donc, qu'est-ce qui ne va pas? C'est quand on vient d'une famille qui est en difficulté - tout le monde n'a pas la chance d'avoir une famille qui permet d'aller dans l'Hexagone ou d'être éduqué, d'avoir un enseignement. Donc qu'est-ce qu'il faut faire? Il faut que, quand on vient d'une famille en difficulté, plus modeste, dans un territoire qui est plus dur - ce qu'on appelle ces zones d'éducation prioritaires -, on puisse mettre moins d'élèves par classe. Et donc, il y a quasiment la moitié des élèves, à la Réunion, qui sont concernés par ces zones. Pour eux, en CP et CE1, on aura 12 élèves par classe. Parce que là, on peut apprendre. Là, on peut enseigner. Parce qu'un jeune qui a plus de difficultés, eh bien, le professeur peut passer plus de temps avec lui. Il peut utiliser d'autres méthodes. Et ce qu'on a aussi, dans le projet, c'est de donner plus de liberté, plus d'autonomie aux enseignants. Parce qu'on ne peut pas enseigner pareil ici, on ne peut pas enseigner de la même façon, ici, à 5000 km ou à l'autre bout du monde. Ça n'a pas de sens. Donc ça, c'est le premier point pour lutter, justement, contre cette difficulté des plus jeunes.

Ensuite, si on veut se battre contre l'illettrisme, il faut chaque année remettre des tests. Dans notre programme pour l'école, on remet des tests chaque année - et c'est aussi pour ça que j'ai voulu recréer ce service national universel, pour que tous les jeunes passent un mois... Vous savez, j'entends pis que pendre, depuis que j'ai proposé cela. Il y en a qui disent "c'est terrible, c'est de la démagogie, ce n'est pas faisable". Si, c'est faisable! Un

mois, entre dix-huit et vingt-et-un ans, où toute une classe d'âge sera ensemble et où on fera, justement, ces tests sur l'illettrisme parce qu'on sait où, à ce moment-là, les jeunes se trouvent.

Ensuite, la deuxième chose par rapport à ce que vous dites - et c'est notre deuxième priorité -, c'est le travail. Comment on arrive à recréer du travail? Et donc le deuxième chantier, la deuxième priorité, c'est le travail. Je l'ai dit, je veux être le candidat du travail, le candidat de la réussite par le travail et de l'émancipation par le travail. Allez-y !

**Spectateur** : Monsieur, comment allons-nous faire pour pouvoir - c'est bien, l'éducation et tout, mais quand ces jeunes sortent bac plus deux ou trois ou quatre, que le bac de l'eau est bien rempli là, il n'y a pas de travail pour verser cette eau-là dans l'avenir. Vous savez, ici, à la Réunion, les familles sont très fusionnelles avec les enfants. Ils ne veulent pas les laisser partir parce qu'ils ont peur de l'extérieur. Et par rapport, aussi, aux expériences qu'il y a eu avant, vos concurrents de la droite, ce qui a fait, tout ce qui a fait que nous, moi, enfant de la Creuse et tout... Mais ce que je veux dire, moi, c'est que pour pouvoir avoir plus de travail, il faut des vases communicants entre l'Hexagone, la métropole et ici, à la Réunion. On sait très bien que les collectivités locales, qui rembauchent ici, c'est les plus grandes et il n'y aura pas plus de travail. Comment faire pour ces jeunes ici, pour leur donner la possibilité de partir avec tout ce qu'il faut de terreau, ici, à la Réunion?

**EM** : Alors, c'est la deuxième priorité. C'est la deuxième priorité. Comment on libère le travail, d'abord ? Il faut simplifier les choses pour que les gens, justement, puissent entreprendre plus facilement, créer plus facilement des emplois, développer plus facilement l'activité. C'est le deuxième point. Ça commence d'abord avec soi-même, ce que vous dites, c'est à dire : j'ai un diplôme, comment je crée de l'activité ? La créer, c'est créer son entreprise. Moi, je veux simplifier les règles administratives pour cela et je veux, derrière, supprimer le RSI. Parce que... Je fais finir de répondre, merci. S'il y en a d'autres, vous n'hésitez pas !

Donc, supprimer le RSI pour permettre d'aller plus vite, d'avoir une vie plus simple quand on entreprend et qu'on est entrepreneur pour son compte mais ça veut dire aussi baisser les impôts et les charges des entreprises ; c'est pour cela que, dans notre projet, on baisse de 6 points les charges, que dans notre projet, on baisse l'impôt sur les sociétés à 25%. Dans notre projet, on va simplifier les règles du droit du travail, pour faire, justement, qu'on négocie dans l'entreprise, dans la branche professionnelle, les règles et non par la loi au niveau national, pour tout le monde. C'est un chantier fondamental si on veut recréer de la dynamique, comme le disait Jean-Michel, à l'instant.

*(Oui, allez-y !)*

Pendant qu'elle descend, le troisième chantier qui va avec ce qu'on a dit et qui est le terreau dont on a besoin. Une fois qu'on a éduqué, qu'on simplifie, justement, la vie, il faut avoir une économie qui démarre, il faut la capacité à structurer des filières économiques. Il faut développer l'agriculture, qui ici fait un travail formidable, en simplifiant la vie des agriculteurs, je vais y revenir. Il faut pouvoir... (Venez, venez !) Il faut pouvoir développer la filière agricole, la filière maritime, on en parlait encore hier. Il y a aujourd'hui, en termes de création d'activité, d'énergie, de ressources dans la mer, une opportunité de création de richesses unique ; ça passe par, aussi, la nécessité d'investir sur notre territoire.

Je vais y revenir. Allez-y !

**Seul le prononcé fait foi.**

**Spectatrice** : Alors, ma question: je suis jeune chef d'entreprise. Comme vous avez dit, pour la création des entreprises, ici à l'île de la Réunion, vous allez simplifier, au niveau de l'administration, au niveau des montages des projets. Vous savez, c'est très difficile, ici, de devenir chef d'entreprise, quand on a des rêves, on a des projets et qu'on se bat pour y arriver. Il y a beaucoup de points qui nous bloquent, il y a aussi des démotivations. Nous, on croit en ce qu'on veut faire, on croit en l'avenir, pour l'île de la Réunion et, plus tard, envisager, même embaucher. Je suis taxiteur et donc c'est très difficile de vraiment arriver à ce que notre projet aboutisse. Ici, les Réunionnais, comme Monsieur l'a dit, nous avons beaucoup de talents, nous avons un gros potentiel, ce qui nous bloque, c'est vraiment les différentes structures mises en place, les différents dispositifs mis en place et c'est très compliqué. Pour y arriver, il faut vraiment être bien entouré. Malheureusement dans certains cas, ça n'a pas été mon cas, mais dans certains cas, le pistonnage, ça, c'est quelque chose, je voudrais dire qu'il faut que ces choses changent à l'île de la Réunion, donner la chance à toutes celles et à tous ceux qui veulent réussir et construire. C'est le rêve des Réunionnais ici.

**EM** : Bravo ! Super. Je ne vais pas vous promettre que je saurai totalement supprimer le pistonnage, parce que malheureusement, il y en a partout dans la République. Mais on va le limiter ! Comment ? Plus on simplifie les règles, plus on a quelque chose qui ne dépend pas du fait du prince, plus on a quelque chose qui est simple, moins il y a de pistonnage. Qu'est-ce qui bloque, aujourd'hui ? Au-delà de ce que j'ai dit, dans ce que vous décrivez, c'est qu'il y a beaucoup de règles qui sont pensées depuis Paris, qui sont pensées pour tout le monde de la même façon, qui font l'objet ensuite d'adaptations, mais qui rajoutent de la complexité.

Ce qu'il y a dans notre projet - je l'ai dit quand je suis allé aux Antilles, en Guyane, en fin d'année dernière -, c'est que je veux qu'on aille vers plus de simplicité et des règles qui sont faites au plus près du terrain. Je veux que les collectivités locales, que les fonctionnaires aussi de l'État puissent simplifier les dispositifs, pour avoir des guichets uniques et surtout des règles adaptées au terrain. Quand on est artisan comme vous l'êtes, on n'a pas les mêmes contraintes en effet que quand on l'est à Paris ou en province, dans l'Hexagone. Quand on est agriculteur ici, on l'a vu tout à l'heure, on n'a pas les mêmes contraintes naturelles d'irrigation, de maintien des terres, des contraintes géographiques, que quand on le fait dans la Beauce ou le Sud Ouest de la France. Et donc cela suppose d'utiliser toutes les flexibilités, donc ce qu'il y a dans notre projet, c'est que, un, je souhaite pour la Réunion qu'on aille au bout de certaines modifications, c'est-à-dire qu'on laisse la possibilité, dans le cadre de la Constitution, d'adapter les règles au terrain, c'est indispensable.

**Spectatrice** : Et surtout au niveau des banques !

**EM** : Je vais y venir !

... de donner plus de latitude et plus de simplicité pour des guichets uniques. Sur le financement, de développer davantage la Banque publique d'investissement, parce qu'aujourd'hui, c'est l'Agence française de développement ici, ça ne marche pas ! Il faut qu'on aille plus loin dans un financement public et privé, pour aussi aider les entrepreneurs comme vous.

**Spectatrice** : Génial !

**EM** : Merci à vous !

**Spectatrice** : Bravo ! Notre futur président !

**EM** : On vous garde pour l'animation, restez par là ! Vous me dites s'il y a d'autres questions ! Moi, je réponds aux questions concrètes. Qu'est-ce qu'il y a ? Je n'entends rien ! Venez là ! Je ne vous entends pas sinon. C'est une question ou pas ? Les retraites ? Alors attendez ! Si vous avez une question, vous vous levez, vous descendez, on vous donne le micro et vous parlez. C'est mieux ! Venez !

Je veux finir sur l'économie, d'abord. Au delà de ce que j'ai dit à Madame à l'instant, si on veut aller au bout de ce qu'on peut créer comme richesse économique dans l'Île de la Réunion, il faut simplifier et adapter les règles au terrain, il faut réussir à dynamiser les choses comme on vient de le dire, mais il faut qu'on aille plus loin, dans certains secteurs. L'agriculture. Ici, vous avez réussi un petit exploit, je dois dire. Par rapport aux autres territoires ultramarins, vous importez beaucoup moins qu'ailleurs. Il y a une vraie agriculture réunionnaise, il y a un vrai modèle de développement, mais il faut encore faire mieux. Pourquoi ? Parce que c'est avec une agriculture locale, une vraie compétitivité locale qu'on arrivera vraiment à baisser les prix et qu'on arrivera à créer de l'emploi. C'est ce que je veux faire avec vous.

Alors, comment y parvenir ? D'abord, en allant au bout, sur certaines filières, des engagements pris. Sur la canne à sucre, j'en prends l'engagement solennel, on ira au bout de l'engagement des 38 millions d'euros, pour accompagner la sortie des quotas. Ensuite, il faut développer certaines filières - le porc, le poulet - où la production locale est aujourd'hui insuffisante et où il y a encore trop d'importations. On peut le faire, à travers la diversification, là aussi, l'accompagnement et l'aide à l'installation des plus jeunes, en particulier par rapport au foncier. Mais, plus largement, ce qu'on doit faire pour l'agriculture, c'est s'assurer que le prix de vente correspond au prix de production. Comme on était tout à l'heure ensemble, à Saint Leu, cher Thierry, chez un agriculteur qui est dans une organisation de producteurs ; je veux qu'on généralise les organisations de producteurs qui permettront de produire au bon prix, avec la bonne organisation, et en ayant la bonne négociation avec les distributeurs. C'est fondamental.

Ensuite, on doit développer toute l'utilisation, justement, de l'agriculture, y compris pour l'énergie. La canne à sucre permet de faire de l'énergie. La forêt permet de faire de l'énergie. Tout ce qui est autour de la biomasse, entre autres, toutes ces formes d'énergie contemporaines, il faut aujourd'hui les développer dans l'île. Alors, comment faire ? Dans notre projet, il y a un plan d'investissement de 50 milliards d'euros. Ce plan d'investissement, justement, ce sera celui qui permettra, en matière énergétique, en matière agricole, dans la modernisation industrielle, d'accompagner ces transformations et donc toutes les Réunionnaises et tous les Réunionnais qui veulent entreprendre et créer.

C'est un élément fondamental de cette diversification.  
Allez-y, Monsieur.

**Spectateur** : J'ai une question sur la santé et sur la manière d'améliorer...

**EM** : Tenez votre micro comme ça, qu'on vous entende.

**Spectateur** : J'ai une question sur la santé et la manière d'améliorer énormément la santé des Français et des Réunionnais en particulier. La Haute Autorité de santé a été condamnée quatre ou cinq fois par décision du Conseil d'État. Tout simplement parce qu'elle est de mèche avec les laboratoires pharmaceutiques - d'ailleurs il faut savoir que la plupart des médias, sauf quelques petits médias, touchent beaucoup de subventions, de publicités des gros laboratoires pharmaceutiques et de l'industrie alimentaire et donc ne passent aucune information concernant les méthodes naturelles de se soigner. En particulier, il y a beaucoup de diabétiques à la Réunion aussi, et vous n'avez jamais entendu dire sur TF1 ou sur France 2 qu'on peut soigner le diabète naturellement, c'est une question de nutrition uniquement et qu'il y a des plantes qui remplacent très bien les médicaments sans les effets secondaires. La berbérine, c'est la même chose que la metformine qu'on donne aux diabétiques. il y a énormément de choses...

**EM** : Alors, par rapport à ça, je vous réponds et si vous avez d'autres questions venez là, on vous donne le micro. D'abord, la presse, vous savez, ils sont là. Ils ne sont pas financés par les laboratoires pharmaceutiques. Je vais les défendre: ce n'est pas vrai. Il ne faut pas être non plus dans le complotisme. Ils ne sont pas financés par les laboratoires pharmaceutiques. Il y a eu, pendant longtemps, en France, des lobbies, des laboratoires pharmaceutiques qui finançaient les professionnels de la santé, tout ça a été quand même beaucoup amélioré, ces dernières années. En revanche, moi, je vais répondre très concrètement à vos différents points. Votre santé. A la Réunion, il y a plusieurs problèmes de santé comme partout en France, il y a beaucoup de diabète, il y a quelques maladies rares qui sont propres à la Réunion et il y a un vrai sujet pour avoir la continuité des soins à la Réunion et pas simplement une désertification progressive qui est en train de se faire.

La première chose, c'est de continuer à développer de manière intelligente ce que l'on appelle l'offre de soins, c'est-à-dire ces maisons de santé qui permettent, au plus près du terrain, d'avoir des professionnels de santé, des libéraux, des spécialistes, parce qu'il manque de spécialistes à la Réunion et donc il faut les attirer. On les attirera comment ? En les rémunérant mieux et en rémunérant la prévention qu'ils vont aussi faire, et pas simplement le paiement à l'acte, et en leur construisant ces maisons de santé. Dans le plan d'investissement que l'on va faire, il y aura le doublement des maisons de santé. Cela permet d'éviter que tout le monde aille aux urgences dès qu'il y a un problème, ce qui coûte au final beaucoup plus cher, et qu'il manque des spécialistes ou des généralistes, dans certains territoires. C'est le premier point. Ensuite, par rapport à ce que vous dites, il n'y a pas de lobby, il y a, en effet, que l'on n'a pas assez développé, à la fois la prévention et la médecine par les plantes et les thérapies alternatives. Là-dessus, je vais être très clair avec vous. J'étais il y a quelques mois aux Antilles, en Guadeloupe, où il y a le Professeur Joyeux qui fait un travail remarquable et très connu à travers l'ensemble de l'Outre-mer, il a des fans dans la salle... D'abord, ce qu'il fait est une manière intelligente d'utiliser la biodiversité. On parle tout le temps de biodiversité, partout en France. La biodiversité française est à 80% ultramarine, à 80% ! Vous pouvez vous applaudir !

**Spectateur** : Est-ce qu'éventuellement vous allez, parce qu'il y a une quantité de médecins généralistes qui font un travail énorme, qui sont formés, qui connaissent parfaitement le corps humain mais qui ne conseillent que les médicaments - le Conseil de l'ordre est un scandale absolu.

**EM** : Je finis là-dessus et on va donner le micro à quelqu'un, merci beaucoup, Monsieur, ne tombez pas. Donc sur ce sujet, il faut encourager à la fois la prévention et les formes alternatives de traitement. Mais le faire comment ? A travers la formation des médecins

comme Monsieur l'a dit, en rémunérant davantage la formation, en faisant aussi, de manière adaptée, que les jeunes qui sont en études médicales puissent aller faire de la prévention dans les écoles, au travail, pour valoriser ces formes alternatives et qu'on valorise aussi d'autres formes de médicaments. Là, c'est la Haute Autorité de santé - elle a, objectivement, une indépendance complète en la matière, je veux ici la défendre. Je sais que c'est à la mode, en ce moment, d'attaquer toutes les institutions et toutes les administrations, mais je peux vous le dire, il y a en santé des administrations de qualité qui garantissent l'indépendance, qui garantissent, justement, la clarté des règles, et les formes alternatives - en particulier les médicaments qui sont tirés de la biodiversité - font partie de cette réponse.

Vous l'avez compris, la réponse en matière de santé, c'est les maisons de santé, une meilleure offre de soins, plus de prévention et une réforme en profondeur, aussi, de l'hôpital. Je propose qu'à l'hôpital, on sorte de la tarification à l'activité, on limite à 50% cela - parce que l'hôpital a beaucoup d'autres missions - et qu'on remette les médecins au coeur de la gouvernance de l'hôpital.

*(Allez-y !)*

**Interprète langue des signes (traduit les propos d'un spectateur sourd)** : Bonjour, vous allez bien ? Alors je vais me mettre comme ça, je serai en face des personnes sourdes, tout le monde pourra me voir également. Bonjour à tous, Mesdames, Messieurs, les marmailles aussi, les personnes âgées, les jeunes, je suis fier d'être créole et de la Réunion. Bonjour aussi Monsieur Macron, futur président. Je voulais me mettre sur la scène, justement, pour deux questions. Ça n'a pas forcément grand chose à voir avec ce qu'on a dit avant. J'aimerais parler du monde des sourds en général, parce que tout à l'heure vous avez dit qu'au niveau des entreprises, vous voulez simplifier les choses. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Simplifier les choses oui, mais j'ai une question : je représente l'Association des sourds de la Réunion et je suis moi-même chef d'entreprise. Ce n'est pas facile au niveau de la communication, dans notre équipe, tout le monde est sourd et il y a plein de partenaires différents et du coup, au niveau de la communication, ce n'est pas forcément évident, bien sûr il y a la DGFIP qui nous aide pour des situations de communication mais il y a une limite, puisque c'est 2 600 euros par an - en termes de traduction, ça fait 47 heures par an pour financer les frais d'interprète, 47 heures de traduction par an et pour le reste, comment on fait ? Pour le commerce etc., c'est compliqué. D'accord pour simplifier les choses, mais pour nous, en tant que chefs d'entreprise et communauté sourde, comment on fait ?

**EM** : Merci d'abord, merci à vous d'être monté sur scène pour partager ça.

Toutes les personnes qui vivent, aujourd'hui, dans une situation de handicap, n'ont pas les mêmes chances que les autres ; elles n'ont pas les mêmes chances. Et moi, je ne vous promets pas, car ce serait vous mentir que dire que votre vie sera la même que quelqu'un qui n'est pas atteint de surdité, par contre, je veux qu'on puisse égaliser un peu les chances.

C'est ça, le projet qu'on porte, pour les territoires, comme les personnes. La première chose, je me suis engagé dans ce projet pour qu'il y ait un vrai programme pour les auxiliaires de vie scolaire. Quand vous étiez à l'école, vous aviez besoin d'une auxiliaire de vie scolaire - il en manque aujourd'hui, plusieurs milliers et elles ne sont pas payées comme elles le devraient, elles sont en contrat précaire. Je veux qu'on aille au bout de cela et qu'on clarifie cette situation, c'est-à-dire qu'on réponde à ce besoin.

Ensuite, quand vous êtes chef d'entreprise, vous avez, je sais, ces besoins supplémentaires, je n'ai pas aujourd'hui dans mon projet des éléments qui permettent de répondre de manière précise à ce que vous venez de dire, je ne vais pas vous dire "avec moi, ça ne vous coûtera plus rien, ce sera exactement pareil", ce ne serait pas vrai. En revanche, j'ai quelques éléments de réponse. La première chose, c'est que je vais, si vous prenez quelques heures par semaine une telle personne et que vous la payez au SMIC, alléger les charges que vous payez aujourd'hui sur elle de 10 points. Ensuite, si vous prenez cette personne - et dans l'île de la Réunion, ça concerne la moitié des Réunionnaises et des Réunionnais - dans un quartier "politique de la ville", vous savez, ces quartiers qui sont plus en difficulté et où il y a le moins de richesse, vous aurez, pendant trois ans, 15 000 euros d'aide. On va alléger massivement. Pourquoi ? C'est une aide à la mobilité, aussi, pour les personnes. Quand on vient d'un quartier "politique de la ville", c'est plus dur de réussir. C'est ce que j'ai appelé ces emplois francs, c'est une espèce de starter qu'on met pour déclencher les choses et justement aller plus loin et plus fort. Si vous prenez quelqu'un qui vient de ces quartiers "politique de la ville", il vous coûtera beaucoup moins cher. Je suis prêt à continuer à regarder et à innover de manière pratique, parce que vous savez, je viens là vous faire un discours, partager quelques convictions, mais on apprend toujours en venant au contact. Donc ce que vous venez de me dire, on va aussi y réfléchir pour voir comment le traiter de manière encore plus précise.

**Interprète langue des signes (traduit les propos d'un spectateur sourd)** : Merci, j'ai bien compris. Toutes les personnes politiques souvent ne pensent pas forcément à la situation des sourds et alors bien sûr, on pense parfois aux gens en fauteuil, mais il n'y a pas d'expert précisément pour les sourds et c'est ce que je voulais vous dire. Donc au niveau du travail OK, j'ai confiance en vous. La deuxième chose que je voulais vous demander, pas en temps que chef d'entreprise, mais en temps que citoyen sourd. D'abord, je voulais vous dire merci, parce que vous avez organisé ce meeting avec un interprète. Imaginons qu'il n'y ait pas d'interprète, alors nous, les sourds on n'a pas accès à l'information, c'est comme si on était des sous-citoyens.

**EM** : Merci à vous et merci à notre interprète.

**Interprète langue des signes (traduit les propos d'un spectateur sourd)** : Oui, c'est pour ça, je voulais vraiment remercier les organisateurs et vous, en tant que candidat, qui avez choisi de faire appel à des interprètes aujourd'hui. C'est la première chose que je voulais vous dire. Nous, on est très contents ici de pouvoir... Cet après-midi, c'est accessible, mais les autres 364 jours, à la télévision ou aux informations, il n'y a pas forcément de sous-titres, il y a un vrai décalage. Par exemple le débat, vous savez, les cinq candidats, il y a eu un débat télévisé, eh bien moi j'ai dû attendre jusqu'à minuit pour regarder ce débat, parce que le sous-titrage était en décalage, donc j'ai abandonné. Ça, c'est un vrai problème et il y a plein de choses comme ça, il y a des erreurs aussi. Il faut donner une vraie accessibilité à tous, à tout public.

**EM** : Merci beaucoup, merci à vous, merci Madame.

Vas-y, bonhomme ! Ça va ? Tu t'appelles comment ?

**Enfant** : Ouassem.



**EM** : Vas-y. Ça a un petit côté Jacques Martin, là. Alors tu t'appelles comment et tu veux demander quoi ?

**Enfant** : Je m'appelle Ouassem

**EM** : Et tu as quel âge ?

**Enfant** : Six ans.

**EM** : Alors vas-y, c'est quoi ta question ?

**Enfant** : Comment devenir président ?

**EM** : Alors c'est une question un peu générale, cette fois-ci. D'abord, est-ce que tu sais ce que c'est que de devenir président de la République ?

**Enfant** : Oui.

**EM** : Ça veut dire quoi ?

**Enfant** : Qu'on décide.

**EM** : C'est un assez bon résumé. Alors on décide, mais on nomme aussi des gens qui vont faire. Le président, il ne fait pas tout. Est-ce que tu sais pour combien de temps il est élu ?

**Enfant** : Non.

**EM** : Cinq ans.

**Enfant** : Cinq ans, c'est beaucoup !

**EM** : Alors ça paraît très long quand tu ne l'es pas, mais je crois que quand tu l'es, ça fait très court. Et donc tous les cinq ans, on revote pour le président. Qu'est-ce que tu attends, toi, du président de la République ?

**Enfant** : Je ne sais pas. Je voudrais améliorer la Réunion.

**EM** : Thierry et Gilbert, vous êtes foutus ! La relève est là ! Alors je vais te dire... La vérité sort de la bouche des enfants, exactement ! Tu vois, là, tu as déjà des fans autour de toi... Alors je vais te dire : quand tu es président, tu cherches à porter un projet pour le pays, pour toute la République. Et tu essaies de dire quelles sont tes priorités. Moi, je veux qu'on arrive à sortir un peu de la peur, il y a beaucoup de peur, tu vois, d'inquiétude, de divisions, qu'on arrive à donner plus de liberté pour faire des choses, pour créer, pour entreprendre, pour choisir sa vie et qu'en même temps, on protège celles et ceux pour qui c'est plus difficile. Et le faire dans un territoire comme la Réunion, qui est très différent - tu as déjà été en Hexagone ? Eh bien, c'est très différent. Ici, les contraintes ne sont pas les mêmes, la vie n'est pas la même. En France, il y a beaucoup de diversité et donc il faut qu'on arrive justement à prendre en compte toutes ces différences pour faire réussir chacun des territoires. Et donc moi, ce que je suis venu dire là - tu vois, tu es à un rassemblement politique mais après, tu vas continuer, parce que ce que tu fais là, dans la

rue, tu vas aller expliquer à d'autres qu'il faut voter pour notre projet, etc. Parce que maintenant, tu auras une mission, dans toute la Réunion. Tu vas travailler pendant trente jours, je te préviens.

Et donc ce qui est important, c'est de dire aussi : moi, je n'ai pas la solution à tous les problèmes. Et je ne suis d'ailleurs pas le Père Noël - ce n'est d'ailleurs pas la saison pour vous. Mais ce que je veux, c'est que vous ayez les mêmes chances de réussir que dans tous les territoires, que dans toutes les familles. C'est ça qui m'importe. C'est cette égalité des chances. Et c'est qu'avec la même énergie, le même talent, la même volonté de faire, toi, quelle que soit ta famille, tu puisses aussi facilement réussir à la Réunion qu'on réussit à Paris ou à Marseille. Et ce n'est pas vrai, aujourd'hui. Je ne vais pas te promettre de te donner des choses, mais je vais te dire " toi, qu'est-ce que tu veux faire ?" Qu'est-ce que tu as dans le ventre ? Qu'est-ce que tu as envie de faire, plus tard ? Et te donner la possibilité de réussir aussi bien ici, à la Réunion et pour la Réunion, que si tu étais à Paris, à Marseille ou à Bordeaux. Merci à toi. Tiens, donne le micro au suivant. Alors...

La formation ? Attends, j'y viens, je réponds à cette question et après je ferai la formation. Attends ! Bon, venez là, alors...

**Spectateur** : Bonjour Monsieur MACRON. Alors je représente les Français de l'étranger. Je viens de l'île Maurice, avec le comité de l'île Maurice. Ils sont là et là.

**EM** : Bravo aux Mauriciens !

**Spectateur** : Et je voudrais remercier le comité de Saint-Denis qui nous a accueillis aujourd'hui aussi, ici. Moi, j'ai deux questions rapides à vous poser...

**EM** : Mettez bien le micro comme ça, qu'on vous entende.

**Spectateur** : Dans un premier lieu : moi, je viens de créer mon entreprise à Maurice, en octobre. Et ce serait : comment encourager les jeunes Français à aller à l'étranger pour créer de nouvelles entreprises ? Et ma deuxième question c'est : comment convaincre les Français de l'étranger de voter pour vous ?

**EM** : Alors, à la deuxième, je vais être simple. Moi, j'ai le même discours à l'égard des Français de l'étranger qu'à l'égard de tous les Français. C'est de faire réussir le pays et de donner une place à chacun, ni plus, ni moins. Et donc je détaillerai, évidemment, toutes les listes de points, sur l'offre consulaire, la possibilité, parce que je veux qu'on ouvre encore davantage de lycées français à l'étranger, qui est un des points très importants pour nos expatriés et pour le rayonnement de la francophonie. Mais c'est vraiment porter le projet et c'est faire réussir la France ! Quand on est un Français qui vit à l'étranger, on a envie que son pays réussisse, rentre dans la modernité et se transforme. Ensuite, on a aujourd'hui cent mille jeunes qui partent chaque année réussir à l'étranger. Moi, je suis très heureux de ça. Je veux les encourager, faciliter les procédures, mais, en même temps, ce qui m'importe, c'est que quelqu'un comme vous, vous reveniez réussir sur le territoire français, vous veniez, justement, apporter tout ce que vous avez appris, pour faire réussir la France et réussir, comme ça, à encourager et à entraîner tout le monde encore plus loin. Merci à vous.

**Spectateur** : Merci beaucoup.

**EM** : On va en prendre deux-trois à la fois s'il y en a beaucoup.

**Spectatrice** : Bonjour, bienvenu ! Déjà, moi j'aimerais passer un message à tous les Réunionnais, parce que je suis métropolitaine, je suis venue travailler à la Réunion, donc j'aimerais passer un message d'espoir, parce qu'ici, il y a du travail, on peut travailler, il y a de l'emploi, ce n'est pas perdu. Bien sûr que tous les Réunionnais pourront travailler, j'en suis certaine. Et pour vous parler de "reconquête" aussi : pour moi, l'avenir, je ne sais pas si vous êtes d'accord, ça va être les jeunes et les entreprises en France - je ne veux pas parler de la Réunion comme un territoire isolé, je veux parler de la France dans sa globalité. Et pour vous parler aussi, justement, du dialogue social : j'aimerais savoir comment vous voulez simplifier le dialogue social au sein de l'entreprise.

**EM** : Alors, sur ce sujet - c'est ce que je disais un peu tout à l'heure - moi, je veux que les règles de l'entreprise, elles ne soient plus, simplement, définies par la loi. On parle toujours de dialogue social, mais on veut que tout soit dans la loi. Et donc moi, je veux que, dans la loi, on mette les grands principes, et qu'on renvoie à l'accord de branche et l'accord d'entreprise, la possibilité, justement, de définir le bon cadre. Alors ce sera l'accord majoritaire d'entreprise et donc c'est là que le dialogue social se fait, avec les représentants.

En même temps, deux éléments de simplicité très importants pour tout le monde. Le premier : si ça bloque, si on a simplement un accord minoritaire et pas un accord majoritaire, je veux qu'il y ait une possibilité d'avoir accès à un référendum. Et donc, que les salariés dans l'entreprise ou que le patron puissent, avec les minoritaires, décider d'un référendum pour débloquer la situation qui concerne l'entreprise. C'est très important, pour simplifier. Ensuite, je veux, là aussi, qu'on simplifie les choses et qu'il y ait une instance unique de représentation. C'est-à-dire, aujourd'hui, il y a le comité d'entreprise, le CHSCT, les délégués. On remet en une seule instance, on n'enlève pas de pouvoir, mais on simplifie. Et puis quand il y a des trop petites entreprises - il y a sans doute, parmi vous, des toutes petites entreprises - eh bien là, on peut avoir des accords types qui sont faits au niveau de la branche. Voilà. Donc plus de simplicité et, en même temps, plus de responsabilité au niveau de la branche et de l'entreprise. Merci beaucoup.

**Spectatrice** : Bon courage !

**EM** : Merci à vous. Alors, je vais répondre à la formation et à la justice pendant que Monsieur est en train de monter. Sur la formation, c'est un enjeu fondamental. Fondamental. Bonjour, je vous donne tout de suite le micro, je finis juste mon point sur la formation.

**Spectateur** : Bonjour Monsieur. Il n'y a aucun problème, Monsieur.

**EM** : Sur la formation, c'est un enjeu essentiel. Pourquoi ? Et ça me permet de parler, d'un mot, des grands changements qu'on est en train de vivre. Ce qui va se passer dans les prochaines années, c'est une transformation avec et par le numérique. Il y a beaucoup d'entrepreneurs, je pense, qui sont là, qui sont dans le secteur du numérique, et il y a beaucoup de secteurs d'activité qui vont être transformés par cela. On va créer des emplois nouveaux, on va aussi détruire des emplois existants, c'est sûr. Et donc il ne faut pas résister à ce changement, mais il faut former tout le monde. Les plus jeunes et les moins jeunes. Aujourd'hui, le problème du chômage à la Réunion, c'est un problème de formation. Le problème des changements d'activité liés au numérique, c'est un problème

de formation. Et donc c'est pour ça que dans mon plan d'investissement d'avenir, dans les cinquante milliards d'euros, il y a une enveloppe de dix milliards sur la formation. La formation, en particulier, des jeunes et des chômeurs de longue durée. C'est absolument essentiel. Et donc, on va mettre de l'argent pour mieux les former. On va aussi réorganiser le monde de la formation professionnelle, pour que ce soient, justement, les pouvoirs publics qui puissent vous dire vers quelle formation il faut aller, mais derrière, que les régions, les branches professionnelles, tous les acteurs de la formation puissent délivrer des formations comme elles le font aujourd'hui, mais qui seront évaluées, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Donc ce sera aussi plus transparent. Donc de l'investissement, de la transparence et une réorganisation. Allez-y, Monsieur.

**Spectateur** : Comment y lé zot toutes ? Comment y lé, la Réunion ? Comment y lé Saint-Denis ? Monsieur Emmanuel MACRON, sachez que pour moi c'est un réel plaisir de vous avoir à ma gauche. Là vous êtes à ma gauche ou vous êtes devant moi ? Je ne vous vois pas, Monsieur MACRON.

**EM** : Je suis là !

**Spectateur** : Donc Monsieur MACRON, vous savez, enfin un candidat à qui on pourra s'adresser et on pourra parler de ses revendications. Moi, je suis en situation de déficience visuelle depuis l'âge de trois ans. J'ai eu cet immense honneur, cette chance, cette possibilité, d'aller à l'école républicaine, de suivre une scolarité dite "normale". Vous savez, Monsieur MACRON, je suis ce qu'on appelle "immigré", je viens des Comores, je suis né aux Comores, et j'ai eu cet avantage - on va dire, à mes risques et périls - de venir sur Mayotte en kwassa-kwassa. Vous savez, Monsieur MACRON, les petites embarcations...

**EM** : Je sais.

**Spectateur** : Donc j'ai eu cet honneur d'aller à l'école républicaine et de suivre une scolarité normale. Et jusqu'en 2005, vous savez, il y a eu une loi relative à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Une loi réellement majeure, qui a permis, sans doute, des avancées considérables pour les personnes en situation de handicap. Moi, je ne viens pas, Monsieur MACRON, pour vous demander de nouveaux droits. Non, non, non ! Je ne vous demande pas à être considéré comme un être exceptionnel ou un être à part. Non. J'ai juste envie, Monsieur MACRON, si vous devenez président de la République, que les personnes en situation de handicap puissent se sentir mieux en 2022 qu'en 2017. C'est-à-dire, je vous inviterai et j'inviterai l'État, en votre personne, à ce que la loi relative à l'accessibilité soit réellement appliquée et j'insiste : qu'elle soit réellement appliquée. Parce qu'on a besoin, c'est inacceptable que quand on marche, au sein du territoire de la République, il y ait des endroits auxquels on ne peut pas accéder. C'est inacceptable que, quand on regarde la télé, pour les personnes sourdes, elles n'arrivent pas à avoir les sous-titres. C'est incontestable et c'est inacceptable. Quand on a des films, sur certaines chaînes, on n'a pas la possibilité d'avoir l'audiodescription. Vous savez, il ne faut pas qu'on soit considéré comme des êtres à part, mais qu'on soit considéré, tout simplement, comme des citoyens de la République. Des citoyens de la République !

Et ma deuxième question, Monsieur MACRON, ça sera sur l'octroi de mer. Je suis conscient que c'est un dossier pas évident, un dossier compliqué. Et j'ai envie de vous dire, au départ, l'octroi de mer a été mis en place pour permettre, à nous Réunionnais,

qu'on puisse protéger notre économie locale. C'est une très bonne chose, c'est même très bien. Mais là où c'est injuste - Monsieur Thierry ROBERT parlait tout à l'heure de justice sociale -, moi j'ai envie de lui dire, là où c'est injuste, Monsieur MACRON, c'est quand on se retrouve à acheter des produits en France, des produits qu'on ne fabrique pas ici, et qu'on se retrouve à être surtaxé. Trouvez-vous ça normal, Messieurs, Mesdames ? Ce n'est pas normal, Monsieur MACRON. Ce n'est pas normal. Donc, je ne demande pas sa suppression, mais je demande, réellement, son adaptation. Je demande que soient protégés exclusivement, uniquement, les produits qu'on fait ici. Que ça soit appliqué de cette manière-là. Que ce ne soit pas appliqué pour tous les produits qu'on achète en France métropolitaine. Merci beaucoup, Monsieur MACRON. Merci la Réunion, merci Saint-Denis. Vive la France ! Vive la République ! Et surtout, vive la Réunion !

**EM** : Merci à vous. Sur le deuxième point : oui, on ouvrira ce chantier. L'octroi de mer, vous l'avez dit, c'est un sujet très compliqué, qui protège aussi, et qui a beaucoup d'avantages, mais il y a deux réponse à ce que vous avez dit. C'est, la première, développer la production locale, au maximum, et quand il est montré qu'un produit n'est pas fait localement et ne peut pas être fait localement, à ce moment-là, il faut aménager l'octroi de mer, sinon c'est un prélèvement sur le pouvoir d'achat, en effet, des ultramarins.

Sur le premier point que vous avez évoqué, oui, je suis profondément d'accord avec vous, il ne s'agit pas de prendre de nouveaux engagements, de promettre de nouveaux droits, dans l'abstrait et dans l'absolu. Il faut déjà aller au bout de ce qu'on devrait appliquer aujourd'hui. Et donc - j'en parlais tout à l'heure pour les auxiliaires de vie scolaire - oui, sur l'accessibilité et la loi de 2005, on doit aller au bout sur toute la partie qui concerne, déjà, la sphère publique, ce qu'on n'a pas fait !

Je vais prendre une dernière question, et je vous dirai quelques mots pour conclure. Laquelle? Je vais parler d'Europe, de culture, dans ma conclusion.

**Spectateur** : Bonjour, Monsieur. Je parle pour la Réunion et la ville du Chaudron. Spécialement, je parle pour les jeunes. Aujourd'hui j'ai trente-et-un ans et j'ai trois enfants. Et je voudrais savoir pourquoi, comment on fait, pour donner aux jeunes un travail, s'il vous plaît. Parce que vraiment, on est en difficulté. Et dans le Chaudron, là, c'est pour ça, on a toujours... et.. Comment vous expliquer ça ? On a toujours... les manifestations... mais en fin de compte...J'ai trente-et-un ans... Je voudrais savoir, comment on va faire pour le Chaudron, exactement... même pour les autres cas, tiens, mais comment on va faire pour avoir un travail, s'il vous plaît ? Pour les jeunes jusqu'à mon âge, trente-et-un ans, mais pour les jeunes aussi de quatorze ans, treize ans, aujourd'hui...ils veulent qu'on aille voir des informations ou associations, pour pas que demain matin... ils ne volent pas, ils ne cassent pas... Je veux que demain matin... Parce qu'on a des petits-enfants aussi, ils grandissent. Le matin, maintenant, qu'ils trouvent un moyen ou un travail aussi. Pour la Réunion. S'il vous plaît.

**EM** : Merci à vous. Alors, deux mots et puis après, je vous entends crier plusieurs thèmes. Je veux bien qu'on passe toute la nuit, moi, mais je vais essayer de résumer, en quelques mots, l'essentiel. Sur ce que vous avez dit, c'est ce qu'on disait tout à l'heure, vous revenez à la première question de Monsieur. La formation des jeunes : s'ils ne sont pas bien formés, ils ne peuvent pas trouver de travail. Et donc c'est lire, écrire, compter, l'investissement dans les classes primaires. La deuxième chose, c'est justement d'aider à développer l'entrepreneuriat et d'aider - vous parlez du Chaudron, moi, j'y serai demain matin et je vous donne tous rendez-vous demain matin là-bas avec Gilbert et quelques autres - eh bien, c'est de créer des emplois francs et donc de permettre à tout jeune ou

**Seul le prononcé fait foi.**

moins jeune qui décroche un contrat à durée indéterminée, d'avoir une aide de quinze mille euros. Ce qui permet pour les employeurs d'être aidés, ça veut dire qu'ils ne paieront quasiment pas de charges les trois premières années. Donc ça, c'est très important pour aider à déclencher l'emploi.

Et ensuite, c'est de faciliter l'investissement, le développement de l'activité économique sur les différentes filières d'activité dont on a parlé. Il n'y a pas de miracle. Moi, je ne vais pas vous promettre de créer des centaines de milliers d'emplois pour les jeunes dans les six prochains mois. Ça n'est pas vrai. C'est une reconquête très complexe. Mais c'est changer les règles du marché du travail, relancer par l'investissement, donner justement ces instruments pour permettre à chacun, quand on vient d'un quartier difficile, de pouvoir rebondir et former pour la génération qui vient. Mais tout ça, ça passe par une mobilisation sur le terrain aussi, une volonté de faire, de savoir, de se demander à chaque instant la part qu'on a à faire soi-même. C'est essentiel.

**Spectateur** : Oui, mais, au moins, il faut être sincère... Quand on dit que sans travail, on ne paie pas la cantine, mais jusque là, je paye la cantine. Moi, toute ma vie, j'ai suivi la gauche, je suis de gauche, moi, pour voter, j'ai travaillé six ans à la Mairie. Jusque là, on ne m'a jamais embauché. Toujours deux ans, puis les Assedics, deux ans, allez encore aux Assedics et c'est encore aujourd'hui, comme ça. Trente-et-un ans, avec deux enfants. Comment je m'en sors, moi, Monsieur?

**EM** : Je ne vais pas sortir tout le monde de sa situation. Je ne vais pas vous mentir, ça, ce n'est pas vrai. Par contre, quand je dis "on va investir dans la formation des très peu qualifiés", alors là, oui, ça, c'est fait pour vous. Parce que votre problème, je pense, aussi, c'est un problème de qualification pour trouver les emplois durables et pour pouvoir, justement, vivre, avoir un salaire décent et nourrir votre famille. Et donc là, c'est les formations qui vont bien. Derrière, si vous habitez au Chaudron, c'est la possibilité d'avoir une aide, donc vous aurez accès à ces emplois francs, qui faciliteront le fait que vous retrouviez un emploi. Donc c'est ces instruments, la formation, les emplois francs pour aider, pour que vous trouviez, justement, un employeur. Mais moi, je ne vais pas vous promettre un emploi public demain. Si j'étais démago, la seule chose que je peux vous promettre là, c'est de dire "je vous embauche demain". Mais je ne le suis pas.

**Spectateur** : C'est pas un problème... J'habite Chaudron, j'ai trente-et-un ans, moi, j'habite Chaudron...

**EM** : Je vais devoir répondre à d'autres questions.

**Spectateur** : Franchement, on n'a jamais vu quelqu'un nous aider, surtout les jeunes. J'ai trente-et-un ans, ce n'est pas grave pour moi.

**EM** : Non, ne le sifflez pas. Parce que vous ne pouvez pas monopoliser le micro, parce qu'il faut que je traite d'autres sujets.

**Spectateur** : Juste une phrase. Mais au moins, je veux qu'on regarde les jeunes, surtout les plus jeunes que moi.

**EM** : Non, non, c'est bon, je... Non non, il va partir tout doucement, tout seul. Ne vous inquiétez pas.

**Spectateur** : Dire la vérité blesse les autres?

**EM** : Allez-y !

**Spectateur** : Dire la vérité blesse les autres ? Je dis la vérité, moi, là.

**EM** : Mais oui. La vérité c'est qu'il faut que je réponde, quand même, à d'autres points.

**Spectateur** : Il n'y a pas de problème. Dernière phrase. Au moins, elle sort du fond de mon coeur. Il faut que tu regardes les jeunes, plus jeunes que moi, treize ans, quatorze ans, pour que demain matin, les mamans, les papas ne soient pas tracassés de savoir que leur enfant n'a pas de travail, pas de formation, n'est pas payé... Ça ne va pas du tout ça, ça... Vraiment... J'habite Chaudron... Je parle pour tous les quartiers.

**EM** : J'y serai demain.

**Spectateur** : Ben franchement... Merci beaucoup, au revoir.

**EM** : Merci beaucoup. Merci à vous. Alors, on ne peut pas traiter de tous les sujets. Et comme je l'ai dit, ce que je propose, ce n'est pas de régler tous les sujets en un quart d'heure. Mais là-dessus, c'est bien la politique pour la jeunesse, pour le travail, pour le développement, qui est essentielle. Quelques mots pour finir. Oui, il y a la culture. Alors, sur la culture, ce que je propose, c'est évidemment d'abord l'accès à la culture. Parce que la priorité, d'où qu'on vienne, quel que soit le milieu d'origine, c'est de pouvoir accéder à la culture, à la littérature, à la peinture, aux spectacles vivants. Et donc c'est pour cela que, d'abord, nous avons proposé l'ouverture des bibliothèques en soirée et le week-end. Ensuite, un pass culture, pour que tous les jeunes, à dix-huit ans, aient, justement, ce pass de 500 euros pour qu'ils puissent choisir, accéder à la culture, parce que c'est ça qui recrée de la justice. Et puis reconnaître, aider la création culturelle dans nos négociations internationales, mais aussi dans les instruments de soutien qui existent. Que ce soit la littérature, que ce soit le spectacle. Et donc toutes les formes culturelles doivent être ainsi reconnues.

Je m'en voudrais de ne pas dire un mot, avant de partir, sur la sécurité et sur l'Europe. La sécurité, parce qu'on a parlé d'illettrisme, on a parlé de l'économie, on a parlé des différentes filières d'activité, mais on n'a pas parlé de sécurité. Or l'un des problèmes qui existent pour notre pays, c'est évidemment l'insécurité face au terrorisme. Le problème qui existe aujourd'hui, dans les quartiers les plus difficiles, c'est évidemment l'insécurité qui s'est installée. Sa cause première, c'est le manque d'éducation, c'est le manque d'activité économique. Mais, à la base, il y a une réponse que nous devons apporter. Et donc, cette réponse, je vous le dis, c'est une tolérance zéro en matière d'insécurité. C'est ce projet-là que je veux porter.

Et donc, pour ce faire, ce seront dix mille policiers et gendarmes supplémentaires sur le quinquennat. Ce sera la création d'une police de sécurité quotidienne qui, sur le terrain, pourra se déployer au plus près, justement, des habitants, qui n'est pas une police d'intervention, mais qui va recréer de la présence quotidienne, un autre rapport à l'autorité, avec des moyens nouveaux. D'abord, la possibilité de mettre des amendes face aux petites infractions qui, aujourd'hui, sont sans réponse. La réalité, aujourd'hui, sur des infractions du quotidien, sur l'île, c'est qu'il n'y a pas de vraie réponse. On fait des dossiers, longuement, ils sont envoyés au juge et ils sont, pour une très large majorité,

quand ce sont des petits délits, classés sans suite, ou bien avec simplement ce qu'on appelle un rappel à la loi. Eh bien, face à cela, ce que je veux, c'est absolument mettre en place une réponse immédiate par l'amende.

De la même façon, je veux que nos forces de l'ordre puissent éloigner du territoire celles et ceux qui troublent l'ordre public, qui ne sont pas forcément pris la main dans le sac, qui ne sont pas en train de commettre une infraction à proprement parler. Mais qui créent un trouble. Aujourd'hui, ils ne peuvent rien faire. Eh bien, ce que je veux, c'est qu'ils aient la possibilité, sous le contrôle du juge, d'éloigner, justement, ces derniers, de leur donner l'interdiction de revenir dans le quartier, d'arrêter de semer la terreur, et donc c'est une réponse pragmatique à l'insécurité que trop de quartiers connaissent.

Enfin, je vais vous dire un dernier mot sur notre place, notre place dans le monde, et en particulier ici, au milieu de l'océan Indien. Vous êtes face à un défi qui est un défi géographique, économique mais aussi culturel, français, qui est la place que nous pensons pour nous-mêmes, dans le monde. Il y a des peurs, aujourd'hui, qui se sont installées en France. La crainte de ne pas être au rendez-vous, pour certains, la volonté de dresser des murs, comme le proposent certains autres ou d'attiser les haines. Vous, vous êtes au milieu de la mondialisation. Vous êtes à la fois collés à l'Afrique et en plein océan Indien. Et donc, vous savez ce que c'est que le rapport au monde, vous savez ce que c'est que cette nécessité, justement, d'être ouverts à tous les autres. Mais il faut l'être de manière adaptée. Et donc, ce que je veux, dans cette ouverture, pour la Réunion, c'est une vraie intégration dans les politiques européennes mais une Europe qui protège et qui s'adapte. Donc oui, je défendrai les intérêts de la Réunion dans les négociations commerciales européennes, je défendrai les intérêts de la Réunion comme un territoire ultra-périphérique de l'Europe et c'est une nécessité. Je veux, en même temps, que nous défendions nos spécificités. Dans les négociations à venir de la PAC, sur les grandes productions agricoles, je veux absolument qu'on prenne en compte les intérêts, la réalité du territoire réunionnais parce que c'est cela aussi, adapté au terrain, ce que la République peut faire et défendre.

Cette ouverture au monde, c'est aussi, en même temps, la continuité territoriale. Et là, je prends deux engagements: le premier, c'est d'assurer cette continuité territoriale avec, justement, la métropole. Aujourd'hui, les billets sont trop chers et les vols trop peu nombreux. Ce projet, c'est à la fois d'améliorer la concurrence, d'accroître la concurrence entre les compagnies, mais aussi d'avoir une vraie politique de baisse des prix des billets par de la subvention et donc par l'accompagnement d'au moins 200 000 billets par an. Enfin, c'est aussi la continuité avec l'océan Indien et le territoire dans lequel vous êtes plongés et pour cela, ça suppose aussi de faciliter les vols, les accès, tout ce qui vous relie à la zone économique pertinente pour la Réunion qu'est cet océan Indien, avec toutes ses opportunités.

Voilà Mesdames et Messieurs, cela fait un peu plus d'une heure que je suis avec vous et vous quelques heures que vous êtes là. Je voulais, pour conclure, et je continuerai après, en loge, à répondre aux autres questions auxquelles je n'ai pas répondu. Je voulais, pour conclure, vous dire combien pour moi les semaines qui viennent sont importantes mais combien pour vous aussi, elles sont importantes. Le défi qui est le nôtre, c'est de porter ce projet progressiste pour notre pays, pour la France, pour l'Hexagone comme pour les territoires ultramarins et comme pour la Réunion, parce que ce défi, il est historique, c'est le défi français, c'est de savoir si nous voulons avoir peur du siècle qui commence, si nous voulons accepter les replis ou si, au contraire, nous voulons porter une ambition nouvelle pour la France, une ambition de conquête, cet esprit de conquête pour la France, pour la

**Seul le prononcé fait foi.**



République et pour la Réunion, que je veux porter. Alors mes amis, ce que je vous demande ce soir et dans les jours et les semaines qui viennent, c'est, avec moi, de porter ce projet, cette volonté de faire et c'est ensemble pour la France, pour les Outre-mer et pour la Réunion, de réussir à les mettre en l'air.

Vive la République !  
Vive la France !  
Vive la Réunion !  
Merci à vous, merci !

## ***Aller plus loin***

***Le replay >***

[youtu.be/uSXsub8iHxY](https://youtu.be/uSXsub8iHxY)

***Article sur notre site >***

[en-marche.fr/article/meeting-macron-saint-denis-la-reunion](https://en-marche.fr/article/meeting-macron-saint-denis-la-reunion)

***Les propositions pour l'Outre-mer >***

[en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/outre-mer](https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/outre-mer)

## ***Suivez Emmanuel Macron***

